



Les dernières informations du Groupement Plasturgie Automobile [Janvier 2018](#)

Agenda du GPA

Comité de Liaison Automobile : Mercredi 14 Février 2018 à l'IMT Douai

Commission Innovation : Mardi 6 Mars 2018 au Salon JEC

Commission QHSE : Mardi 15 Mai 2018

Commission BPEE : Mardi 15 Mai 2018

[Lire la suite](#)

LE GPA VOUS ADRESSE SES
MEILLEURS VOEUX POUR 2018

Evènements extérieurs

 Etude sur les bonnes pratiques mises en œuvre en matière de qualité de vie au travail et de réduction de la pénibilité

Jeudi 8 Février 2018 - Paris

La Fédération de la Plasturgie et des Composites a mandaté le cabinet JLO pour réaliser une étude sur les bonnes pratiques mises en œuvre en matière de qualité de vie au travail et de réduction de la pénibilité dans les entreprises de plasturgie.

Les résultats de l'enquête seront présentés jeudi 8 février à 10 heures à Paris.

Inscriptions : e.chaumon@groupe-jlo.com

Invitation réservée aux entreprises adhérentes d'un syndicat membre de la Fédération de la Plasturgie et des Composites.

[Lire la suite.](#)

Mission de fournisseurs en Inde

du 5 au 9 Février 2018

La FIEV organise une mission **en Inde** (Chennai et New Delhi), en concertation avec **PSA et Renault**, du **5 au 9 février 2018**.

Cette mission, **opérée par Business France**, sera centrée sur :

- Le **retour de PSA** avec une démarche ambitieuse tant en véhicules qu'en mécanique avec un partenaire indien C.K. Birla à Chennai
- L'avancement de la plateforme A chez **Renault-Nissan** et son déploiement produit (thermique et électrique) et géographique (Iran, Chine, etc)
- Le **salon de l'automobile de Delhi**, qui fait maintenant partie des très grands salons mondiaux, tant en composants qu'en automobile.
- Les progrès de la **mobilité électrique** avec le plan très ambitieux de rendre **l'Inde purement électrique à l'horizon 2030**.

L'objet du déplacement est de permettre aux fournisseurs de la filière de :

- mesurer l'importance des **programmes en cours** et de l'**approche frugale** exigée par les constructeurs (**conception, développement, industrialisation**)
- déterminer la stratégie à mener pour **s'insérer dans ces programmes**, essentiellement confiés aux fournisseurs localisés en Inde
- apprécier la tendance des constructeurs à renforcer leurs **achats** auprès de leur panel local pour alimenter leurs **usines européennes**
- **apprécier la vague de fond vers l'élimination des moteurs à combustion interne et les conséquences que cela aura sur les nouveaux métiers liés à l'électrification.**

Renseignements : Marie-Amélie GOACHET : magoachet@fiev.fr

Implantation industrielle de PSA en Algérie - Présentation du projet et rencontre avec les responsables fournisseurs en Inde

15 Février 2018 - Suresnes

Le groupe PSA a annoncé récemment son implantation industrielle en Algérie.

La FIEV organise le jeudi 15 février à 14h une réunion avec les responsables du projet et des achats :

- M. Hamid MEZAIB, Directeur du Projet Algérie
- M. Hakim ZOUAK, Responsable des Achats
- M. Georges BUI, Responsable Achats, Purchasing VP Direction Moyen Orient et Afrique qui présenteront :
- L'objectif du projet, sa place dans le dispositif du groupe et son contenu

- Le programme de véhicules et le calendrier prévus
- Le schéma de localisation industrielle et l'organisation des achats qui en découle.

Rens. : Marie-Amélie GOACHET magoachet@fie.v.fr

[Vous inscrire](#)



Projet transfrontalier Recy-Composite

Jeudi 22 Février 2018 - Tournai

Présentation des premiers résultats.

Le projet Recy-Composite a pour objet de répondre au défi du recyclage des matériaux composites par une approche transfrontalière globale à 3 niveaux : recyclage matière, recyclage thermochimique (pyrolyse, solvolysse) et valorisation énergétique uniquement en dernier recours.

<http://www.autoplasticgate.fr/wp-content/uploads/2018/01/Présentation-résultats-Recy-Composite-22-02-18.pdf>



JEC WORLD 2018

du 6 au 8 mars 2018 - Paris Nord Villepinte

Le GPA poursuit son partenariat avec le salon JEC WORLD et nous travaillons sur l'édition 2018.

Pour cette prochaine édition le GPA sera partenaire de la conférence automobile organisée mardi 6 mars après-midi qui aura pour thématique « Automotive: How to change the production scale? »

<http://www.jeccomposites.com/knowledge/international-composites-agenda/jec-world-2018>

FORMATIONS GPA Services



Formation REACH et la Plasturgie

Mardi 6 Février 2018

Entré en vigueur en 2007, le règlement REACH, issu de l'Union Européenne, prévoit les dispositions applicables concernant la fabrication, l'importation, la mise sur le marché et l'utilisation des substances chimiques, telles quelles, en mélange ou dans des articles

(produits-finis ou semi-finis).

Le règlement REACH s'articule autour de 4 procédures fondamentales :

- **L'enregistrement** de toutes les substances produites ou importées à plus d'une tonne par an,
- **L'évaluation** qui s'exerce à la fois sur les dossiers et sur les substances,
- **L'autorisation** des substances extrêmement préoccupantes (dites SVHC) visées à l'annexe XIV,
- **La restriction** pour les substances présentant un risque inacceptable.

La mise en œuvre de REACH au sein de votre entreprise exige une compréhension des rôles et des responsabilités concernés.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser l'application du règlement REACH à vos activités : présentation du principe de base et des exigences applicables, et leurs impacts sur vos activités.

- Contexte du règlement REACH
- Le processus REACH et son impact sur l'entreprise
- Appliquer REACH, se préparer et anticiper
- Echanges et retours d'expérience.

[Lire la suite](#)



L'ISO 14001 version 2015 : Les évolutions des exigences de la norme et leurs impacts sur

vosre SME

Judi 15 Février 2018

Parue en septembre 2015, la norme **ISO 14001 : 2015** remplace la version 2004.

Il s'agit de la 3ème version de la norme de système de management environnemental.

Cette norme, élaborée par l'ISO (**International Standardization Organization**), définit les exigences fondamentales d'un système de management de l'environnement applicable à toute organisation, grande ou petite, quel que soit son domaine d'activité.

Les principales évolutions sont de deux natures :

- la forme, avec l'adoption d'un nouveau plan : dans un souci de simplification pour ceux qui utilisent plusieurs systèmes de management, ISO 14001:2015 suit la même structure générale dite « de haut niveau » que les autres normes ISO de système de management.
- Le fond, avec l'adoption de nouvelles exigences et le renforcement d'exigences existantes dont notamment :
 - la compréhension du contexte externe et interne de l'entreprise ;
 - la compréhension des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes ;
 - le renforcement du rôle de la direction ;
 - la prise en compte du cycle de vie produit pour aborder les aspects environnementaux ;
 - le renforcement du lien entre la stratégie de l'entreprise et le SME,
 - ...

Pour les entreprises déjà certifiées, le **passage à la nouvelle version est à effectuer avant septembre 2018**. Au-delà de cette date, **toute certification ISO 14001 : 2008 devient invalide et nécessite un audit initial**.

La formation proposée par GPA Services, vous propose de comprendre et maîtriser les nouveautés de l'ISO 14001, pas à pas : présentation des nouveautés, et leurs impacts sur les SME existants, échanges sur le point de vue et les attentes de «l'auditeur tierce partie»

- Contexte de la norme ISO 14001 : 2015.
- Evolution des exigences : les grands principes.
- Identification des exigences de la norme, de leurs évolutions et analyse des impacts sur le SME.
- Synthèse des changements notables de l'ISO 14001 : 2015.

[Lire la suite](#)



IATF 16949 : 2016 / ISO 9001 version 2015

Mercredi 21 & Jeudi 22 Mars 2018

Parue le 1er octobre dernier, la norme IATF 16949 : 2016 vient de remplacer la spécification technique ISO/TS 16949 : 2009.

Cette norme, élaborée par l'IATF, l'international Automotive Task Force, définit les exigences fondamentales d'un système de management de la qualité pour la production de pièces de série, de rechange et d'accessoires pour l'automobile.

Elle vise les fournisseurs de composants automobiles, qui ont l'obligation d'être certifiés pour pouvoir livrer les constructeurs.

Cette évolution a pour but de s'aligner avec la structure et les exigences de la norme ISO 9001 : 2015, **complétées par les attentes de l'industrie automobile**.

Ce nouveau référentiel renforce le système de management en terme d'amélioration continue, d'analyse et de prévention des risques et de leardeaship. Il intègre l'idée que les acteurs de l'industrie automobile ont besoin de s'ajuster en permanence à leur environnement, ce qui leur demande efficacité et adaptabilité.

Pour les entreprises déjà certifiées, la date de **passage à la nouvelle version est à effectuer avant le 14 Septembre 2018**. Au-delà de cette date, **toute certification ISO/TS 16949 : 2009 devient invalide et nécessite un audit initial**.

[Lire la suite](#)

LOBBYING



Evolution de la PFA Filière Automobile et

Mobilités

La PFA voit ses missions renforcées. Luc CHATEL en devient Président.

Le Conseil des Présidents de la Plateforme automobile, Filière Automobile & Mobilités (PFA), qui représente les intérêts communs de l'ensemble de la filière en France, s'est réuni lundi 4 Décembre 2017, sous la présidence de Michel ROLLIER (Président du Conseil de surveillance de Michelin).

Le Conseil a nommé l'ancien Ministre, Luc CHATEL, Président et a décidé de renforcer les missions de la PFA.

[Lire le communiqué de presse](#)

INTERNATIONAL

Publication de la stratégie Plastique de la Commission Européenne

Le 16 janvier 2018, la Commission Européenne a publié sa stratégie Plastique.

Pour en savoir plus : [Lire la suite.](#)

ECONOMIE

Panorama de la Plasturgie 2017

Ce document, publié par la Fédération de la Plasturgie et des Composites, permet d'avoir une vision synthétique des chiffres clés de la profession pour 2017. La profession de la plasturgie et des composites retrouve son plus haut niveau historique avec un chiffre d'affaires de 30,2 milliards d'euros, quasiment identique à celui de 2007 (31 milliards d'euros). Au cours des trois dernières années, les performances du secteur de la plasturgie se sont confirmées, avec une croissance de son chiffre d'affaires de 2,8 % par an en moyenne.

Pour en savoir plus

FISCAL

Création d'une contribution exceptionnelle sur les sociétés et d'une contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle

Une [actualité BOFIP](#) du 8 décembre 2017 commente l'article 1er de la loi de finances rectificative pour 2017, qui institue une contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés pour les sociétés réalisant plus de 1 Md€ de chiffre d'affaires et une contribution additionnelle à cette dernière pour les sociétés réalisant plus de 3 Md€ de chiffre d'affaires. Chacune de ces contributions est égale à 15% de l'impôt sur les sociétés calculé sur les résultats imposables aux taux mentionnés à l'article 219 du CGI et due au titre des exercices clos à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 30 décembre 2018. Ces contributions donnent chacune lieu à un versement anticipé dont le montant est fixé à 95 % des montants respectifs de la contribution exceptionnelle et de la contribution additionnelle estimés au titre de l'exercice ou de la période d'imposition en cours. Le versement anticipé doit être effectué à la date prévue pour le paiement du dernier acompte d'impôt sur les sociétés.

Source : Infos MEDEF

Changement de régime fiscal des sociétés : précision sur le régime des droits de mutation

Une [actualité BOFIP](#) du 6 décembre 2017 apporte des précisions relatives au paiement de droits de mutation à titre onéreux ou de droits fixes sur les apports.

Les sociétés et groupements changeant de régime fiscal pour être nouvellement ou à nouveau assujettis à l'impôt sur les sociétés (IS), sont tenus au paiement de droits de mutation en vertu de l'article 809-II du CGI.

Ce changement peut être enregistré moyennant le paiement de droits fixes, si les associés s'engagent à conserver pendant trois ans les titres détenus à la date dudit changement dans les conditions prévues à l'article 810-III du CGI.

Cette mesure s'applique dans le cas :

- d'une SCP ayant opté pour l'assujettissement à l'impôt sur les sociétés ;
- d'une SARL de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes qui redeviennent passibles de l'IS ;
- de transformation d'une société de fait ou d'une société en participation en une société passible de l'impôt sur les sociétés ;
- de transformation d'un GEIE.

Source : Infos MEDEF

HSE

REACH : Ajout de 7 substances à la Liste Candidate

Le 15 janvier 2018, l'ECHA a publié une liste de 7 substances qui portent le nombre de SVHC inscrites à la liste candidate à 181. L'intégralité de cet article est réservé aux adhérents du GPA. Pour lire la suite, se connecter dans l'espace privé.

L'économie circulaire : un formidable potentiel de développement économique durable pour la plasturgie française

Note de position de la Fédération de la Plasturgie et des Composites sur l'économie circulaire remise par Sébastien PETITHUGUENIN, Vice-Président Développement Durable de la Fédération, lors d'un rendez-vous au cabinet du Ministère de la transition écologique et solidaire le 13 octobre 2017.

<http://www.autoplasticgate.fr/wp-content/uploads/2017/12/Note-de-position-plasturgie-Economie-circulaire-Oct17.pdf>

Management QHSE : compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais, publication de la nouvelle version de l'ISO 17025

L'ISO 17025 est la norme la plus prisée pour la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

Afin de refléter les toutes dernières évolutions du marché et des technologies, une nouvelle édition de la norme ISO 17025 vient d'être publiée. Cette nouvelle version tient compte des évolutions techniques, du vocabulaire et des progrès informatiques, et reflète également la toute dernière version d'ISO 9001 sur le management de la qualité.

[ISO/IEC 17025:2017](#)

Mots clés : management QHSE, essais, laboratoire, étalonnages, systèmes de mesure,...

Prévention des risques : publication par l'INRS d'une base de données « Plastiques, risque et analyse thermique

L'INRS a publié en décembre dernier une nouvelle base de données « Plastiques, risque et analyse thermique ». Elle regroupe des informations permettant de caractériser l'exposition potentielle aux agents chimiques dangereux émis lors de la mise en œuvre à chaud des

matières plastiques.

À partir du nom du polymère, son abréviation ou son n° CAS, il est possible d'accéder à des données générales telles que la formule chimique, la mise en œuvre, les propriétés physico-chimiques, les additifs pouvant être ajoutés... Les risques, notamment ceux liés à la transformation à chaud, sont présentés. La base présente les compositions les plus couramment rencontrées. Des fiches « compagnons » sont également téléchargeables et proposent des informations générales relatives à la mise en œuvre des matières plastiques.

http://www.inrs.fr/publications/bdd/plastiques.html&utm_source=lettre-information-INRS-janv-2018&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-INRS

Mots clés : matières plastiques, exposition aux agents chimiques dangereux,...



Pour tout savoir sur le GPA, visitez notre site !

www.autoplasticgate.com

